



Madame, Monsieur, chères habitantes, chers habitants,

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous avez donnée à notre liste lors des élections municipales de mars dernier. L'équipe que nous avons constituée est largement renouvelée pour permettre de préparer l'avenir de notre Commune avec sérénité. Nous avons donc commencé à mettre en place le programme que nous vous avons présenté.

Premièrement, depuis plusieurs semaines, nous avons connu des épisodes de canicules records. Ces périodes de plus en plus intenses mettent en difficulté les plus fragiles d'entre nous et modifient l'organisation de notre vie quotidienne et notamment de nos services publics. C'est pourquoi nous poursuivons les études commencées **au mois d'avril pour équiper nos bâtiments de climatisation, notamment les écoles, la maison de l'enfance et le restaurant scolaire.** Sous réserve que toutes les étapes se déroulent normalement, les travaux seront terminés avant l'été prochain.

La seconde grande priorité de ce début de mandat est l'aménagement du secteur de Pont-de-Dore. Le projet consiste à créer du stationnement supplémentaire autour des écoles. Aussi, la rue Michel Coluche sera entièrement refaite et le sens de circulation modifié. De plus, l'ancienne salle des fêtes et les anciens vestiaires seront détruits pour permettre l'aménagement de la place de la Poste, des terrains de pétanque et du City-Stade. **Les travaux doivent débuter en 2027.**

Aussi, nous avons fait le choix de nous porter acquéreur du fond de commerce du bar de la Poste afin d'éviter de perdre la licence de débit de boissons. Une fois en notre possession, un appel à candidature sera lancé pour trouver un repreneur et ainsi **assurer une dynamique commerciale sur la route de Courpière.**

De plus, depuis cette année, nous consacrerons des moyens pour la réfection de la voirie communale notamment dans les villages. Aussi, nous poursuivrons l'embellissement du bourg avec dernièrement l'aménagement des abords de la mare et du parking en face de la croix.

Enfin, le conseil municipal a choisi de mettre l'accent sur la sécurité avec l'installation de caméras de vidéo protection au cimetière, place du 11 novembre 1918 et au carrefour de Pont-de-Dore. L'étude est en cours et une fois les autorisations et les financements obtenus, le dispositif sera mis en place.

Tous ces projets sont les premiers d'un programme qui doit s'étendre sur les 6 années à venir, programme chiffré et réaliste en adéquation avec les moyens de notre commune et assurant ainsi, **la stabilité de vos impôts.**

En vous souhaitant d'agréables vacances d'été,

Cordialement, votre Maire et Président de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier

Florent MONEYRON

L'équipe Municipale

MERCI POUR VOUS



Florent MONEYRON - Maire
Président de la Communauté de Communes
Entre Dore et Allier



Christophe CHEZE - 1^{er} Adjoint
En charge des associations,
des festivités et des cérémonies



Dominique CHAZEAU - 2^{ème} Adjointe
En charge des finances, du budget,
des contrats et des marchés publics



Cyril REIGNAT - 3^{ème} Adjoint
En charge des travaux et des bâtiments communaux



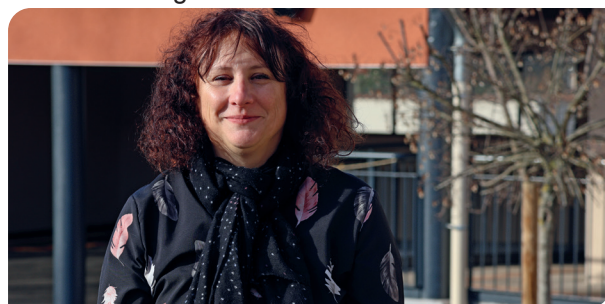
Sandrine CHALARD - 4^{ème} Adjointe
En charge des affaires scolaires, périscolaires
et à la jeunesse



Esteban NUNEZ - 5^{ème} Adjoint - Conseiller communautaire
En charge de la communication, du bulletin municipal,
de la signalisation et de l'accessibilité



Sébastien DOS SANTOS - Conseiller délégué
Aux travaux et aux bâtiments communaux



Carine BACONNIER - Conseillère déléguée
À la signalisation et à l'accessibilité



Eric HELIN - Conseiller délégué
À la sécurité et à la vidéo protection



Célia MEZEIX - Conseillère municipale

TRE CONFIANCE



Pierre FORCE - Conseiller municipal



Martine REIS - Conseillère municipale
Conseillère communautaire



Diego DIAZ - Conseiller municipal



Christine TALHANDIER - Conseillère municipale



Uskan ERDEM - Conseiller municipal



Dominique REY - Conseillère municipale



Jean-Louis DERBIAS - Conseiller municipal



Yolande DARD - Conseillère municipale



Virginie CHARBON - Conseillère municipale



LA MARE

L'embellissement de la mare du Bourg a commencé par l'installation de barrières sur le pourtour ainsi que l'aménagement du trottoir.

La Mairie a aussi acquis une partie du terrain situé à l'arrière de la mare pour pouvoir, par la suite, réaliser un aménagement paysager destiné à valoriser cet espace et à offrir un lieu de détente aux habitants.



Les travaux du Bourg se sont conclus par le bitumage du petit parking situé face à la croix.

PARKING DES 4 CHEMINS

Le parking des 4 Chemins est désormais ouvert à tous, il comprend 18 places de stationnement dont une à mobilité réduite. L'accès se fait par la route de Courpière.

Ce parking a pour but de renforcer l'attractivité de nos commerces ainsi que de faciliter le quotidien des habitants.



ENTRÉE DE LA ZONE INDUSTRIELLE

Les travaux de la Zone de Hautes Technologies, réalisés par la Communauté de Communes Entre Dore et Allier, sont terminés depuis Mars 2026. L'intersection avec la route de Clermont a été repensée pour faciliter la circulation sur ce passage essentiel de notre Commune. Ainsi, des stationnements pour les camions ont été créés à l'entrée de la zone, la signalisation et les trottoirs ont été refaits tout en végétalisant les abords. Des passages piétons sécurisés et un ralentisseur ont été aménagés dans cette « zone 30 ».



Budget & Tarifs

FONCTIONNEMENT-RÉSULTAT 2025

Dépenses de fonctionnement : 1 696 026 €

Recettes de fonctionnement : 2 200 132 €

Excédent de fonctionnement : 504 105 €

TARIFS

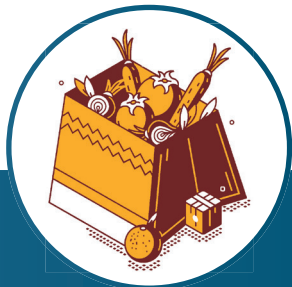
Salle des Fêtes	460 €
Salle Jean Moulin	habitants de Peschadoires 105 € extérieurs à Peschadoires 155 €
Cantine scolaire	de 3,45 € à 4,55 € selon le quotient familial
Garderie et aide aux devoirs	de 1,45 € à 2,00 € selon le quotient familial

CONCESSION CIMETIÈRE ET COLUMBARIUM

Grande concession	1220 €
Petite Concession	610 €
Cavurne	2300 €

DROIT DE PLACE

Camion/spectacle	70 € par jour
Marché place Geneviève Paquier	4 € par jour à partir du 1 ^{er} Septembre 2026
Place du 11 Novembre	4 € par jour à partir du 1 ^{er} Septembre 2026



Le marché hebdomadaire de Pont-de-Dore se tient chaque vendredi à partir de 16h00, place Geneviève Paquier. Producteurs et commerçants locaux y proposent des produits frais et de qualité, nous vous invitons à venir nombreux profiter de ce moment convivial.



SÉCURISATION DU CIMETIÈRE

Suite à de nombreux vols au cimetière, nous avons décidé de condamner l'entrée située route de Billom pour mieux en contrôler l'accès. Ainsi, la gendarmerie a pu interpellé un suspect et de nombreux objets ont été retrouvés. L'entrée se fait donc uniquement par la rue de la Pradeira.



DEVOIR DE MÉMOIRE

*Commémoration du 19 Mars
Cessez-le-feu en Algérie*



*Commémoration de
l'armistice du 8 Mai 1945*



*Commémoration du 26 Avril
Journée du souvenir des victimes
et héros de la déportation*



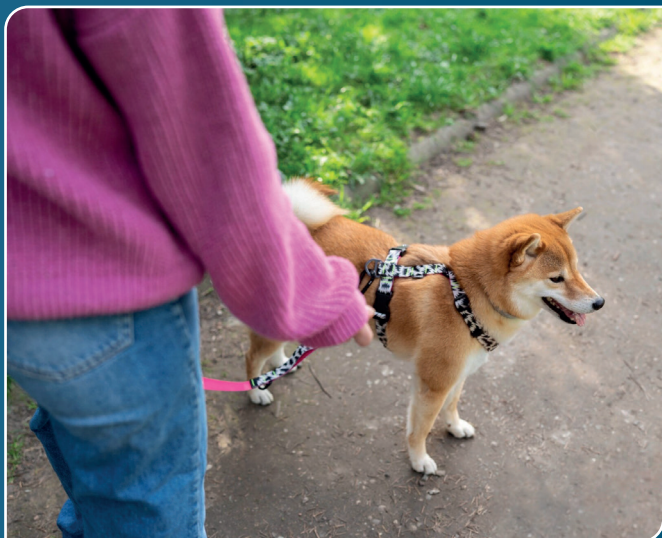
CLASSE DE NEIGE

Cette année, la classe de neige a réuni les CM1-CM2 du 2 au 6 février au Mont-Dore, accompagnée par M^{me} ESKIL et M^{me} BIGAY. Les élèves ont pu skier sur les pistes auvergnates grâce à la participation financière de la Mairie et de l'Amicale Laïque. Dans deux ans, nos futurs CM1-CM2 auront la joie de retrouver les plaisirs de la neige et de la montagne lors d'une nouvelle classe de ski !



RESPECT DE TOUS

Suite à des multiples incidents liés à la divagation de chiens errants ou laissés en liberté sur la voie publique, il est rappelé, par l'Arrêté Municipal du 23 Avril 2026 N°2026/043, qu'il est obligatoire de tenir les chiens en laisse sur la Commune.



Le stationnement devant les garages d'autrui, sur les trottoirs (dont ceux aux abords de l'école) ou sur les passages piétons est interdit, y compris pour un arrêt de courte durée. Ces pratiques gênent la circulation, empêchent l'accès aux habitations et mettent en danger les piétons.

La municipalité rappelle qu'en cas de non-respect, des sanctions peuvent être appliquées. Merci de veiller au respect de ces règles pour le bon fonctionnement et la sécurité de tous.



HISTOIRE DE PESCHADOIRES

Remontons le temps et parlons d'une fête qui avait lieu sur le quartier de la Gare. Avec l'élargissement du réseau ferré par Paris-Lyon-Marseille dans les années 1870, Pont de Dore devient l'une des premières lignes touristiques à "Vapeur", notre Commune faisant partie de l'Auvergne pittoresque et possédant un atout majeur, la belle Dore. Cette évolution a permis l'accroissement du nombre d'habitants par l'installation du personnel cheminot, mais également, le développement de commerces de la restauration et d'hôtellerie ainsi que la création d'événements.



Dès 1964, la première fête de la Gare est organisée sur cette place centrale de la Commune où, à cette époque, trône un énorme marronnier. La fête orchestrée par les commerçants et la municipalité amenaient joie et gaieté le temps d'une journée avec notamment des manèges pour les enfants et un bal qui durait jusqu'à tard dans la nuit. Ainsi, de nombreuses personnes des alentours affluaient dans ce quartier pour partager un moment convivial et festoyer.

État Civil

En raison de la loi concernant la protection des données personnelles, nous ne sommes plus autorisés à communiquer et diffuser les identités, les dates de naissance ou les adresses des personnes nées, mariées ou décédées sur la commune.

Agenda Communal

Don du sang

16 septembre 2026

Brocante du Bourg (Comité des Fêtes)

20 septembre 2026

Halloween (Amicale Laïque)

31 octobre 2026

Repas dansant (CSP Foot)

7 novembre 2026

Armistice 14/18

11 novembre 2026

Pieds de Cochon (Les Vignettes)

11 novembre 2026

Marché de Noël (APC)

21 novembre 2026

Vide ta chambre (Amicale Laïque)

28 novembre 2026

Loto (Amicale Laïque)

29 novembre 2026

Repas des aînés (CCAS)

5 décembre 2026

Marché de Noël (Mairie)

11 décembre 2026

Réveillon St-Sylvestre (Comité des Fêtes)

31 décembre 2026

RESTEZ INFORMÉ

Votre mairie vous propose

Localiti

Restez informés
en temps réel

Téléchargez-là
gratuitement !

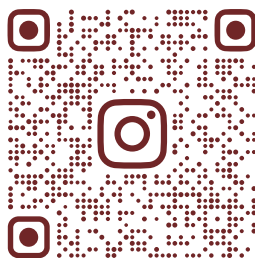


Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

GRATUITE | SANS INSCRIPTION | SANS PUBLICITE

INSTAGRAM



FACEBOOK



SITE COMMUNE



Suivez-nous en ligne !

Bulletin municipal de Peschadoires N°33 - Juillet 2026
est édité par la mairie de Peschadoires

Directeur de publication : Florent MONEYRON
Responsable de la rédaction : Membres de la commission
communication.

Conception et Impression :  LE POINT-THIERS
04 73 80 48 97 - lepoint-thiers@wanadoo.fr

Crédits photos : Service communication de la mairie de
Peschadoires

